



## RESULTATS 2020

A Paris, le 9 juin 2021

### Chiffres clefs

#### Résultat net annuel

+ 2 959 K€

#### Cours de bourse au 08 juin 2021

0,033 euro

### Faits marquants de l'exercice :

- Le 27 octobre dernier, au regard de l'incapacité de la société PAMIER comme celle de son actionnaire FONCIERE PARIS NORD à rembourser ses dettes vis-à-vis de FIPP, à financer la lourde restructuration du site immobilier situé à Blanc-Mesnil (Centre d'Affaires Paris Nord) ou même à financer les dépenses nécessaires pour permettre la cession du site en l'état (travaux de désamiantage notamment), la société FIPP a décidé d'exercer son nantissement sur les titres PAMIER. FIPP a considéré que les nouveaux investissements à réaliser sur le site faisaient courir un risque de ne pas pouvoir recouvrer ses créances.  
Suite au nantissement exercé par FIPP, la société FONCIERE PARIS NORD n'est plus propriétaire des titres PAMIER, mais elle est également libérée de l'endettement que portait son ex filiale vis-à-vis de FIPP et vis-à-vis de l'administration fiscale.  
FONCIERE PARIS NORD retrouve désormais une situation financière assainie, qui lui permettra, de bâtir une nouvelle stratégie opérationnelle, prospecter le marché immobilier dont certains acteurs ont pu être mis à mal par l'actuelle situation, et chercher à lever de nouveaux fonds pour se placer sur des opportunités d'investissements.
- Un budget de trésorerie a été effectué par la société FONCIERE PARIS NORD, faisant ressortir un besoin de 705 K€ pour la période mai 2021 à avril 2022, afin de couvrir les besoins d'exploitation et la charge d'impôts sur le résultat 2021. La société FIPP a accepté sous condition de couvrir ce besoin.

### Chiffres clés de l'activité

Depuis la sortie de la société PAMIER le 27 octobre 2020 du périmètre de FONCIERE PARIS NORD, conformément à la réglementation en vigueur, la société FONCIERE PARIS NORD n'a plus d'obligation d'établir des comptes consolidés. A ce titre, les chiffres relatifs aux exercices 2020 et 2019 correspondent uniquement aux comptes annuels de la société.

<b>Bilan synthétique (En milliers d'euros)</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
Patrimoine immobilier	0	0
Autres immobilisations et immobilisations en cours	74	95
Actifs financiers	2	2
Actifs courants et non courants	116	474
<b>Total Actif</b>	<b>192</b>	<b>570</b>
Capitaux propres (part du groupe)	- 6 726	- 11 335
Passifs non courants	0	2 797
Passifs courants	1 032	1 573
<b>Total Passif</b>	<b>192</b>	<b>570</b>

Une augmentation de capital est intervenue le 5 juin 2020 par remboursement de 33.000.000 ORA. Au 31 décembre 2020, le nouveau capital social s'élève ainsi à 1 159 289,77 € et est composé de 115 928 977 actions ordinaires de valeur nominale de 0,01 € chacune.

### Compte de résultat

<b>Compte de résultat synthétique (En milliers d'euros)</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
Production vendue de services	134	209
Charges d'exploitation	- 372	- 515
Dotations, reprises aux amort., dépréciations et provisions Immeubles	- 20	- 99
Dotations et reprises aux autres amort., dépréciations et provisions	0	0
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>- 259</b>	<b>- 405</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 730</b>	<b>624</b>
Dont intérêts sur emprunts	- 66	- 77
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>4 267</b>	<b>165</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 319</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 959</b>	<b>383</b>

Le chiffre d'affaires 2020 s'est élevé à 134 K€ (refacturations à la société PAMIER) contre 209 K€ en 2019.

Le résultat exceptionnel de 4 267 K€ comprend pour + 4 518 K€ d'incidence de la sortie de la société PAMIER.

## Evènements postérieurs à la clôture et perspective 2021

Depuis le début de l'exercice jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration, 2 000 000 de BSA ont été exercés et 47 000 000 d'ORA ont été remboursées en actions. Ces opérations ont eu pour conséquence la création de 51 000 000 actions nouvelles, et l'augmentation du capital social de 510 K€.

A la date d'arrêté des comptes, le capital social s'élève ainsi à 1 666 289,77 €, divisé en 166 928 977 actions de valeur nominale de 0,01 €. A cette même date, il reste en circulation 70 715 849 ORA et 170 765 662 BSA.

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent transformer la société en « SPAC », terme anglo-saxon recouvrant les véhicules cotés à investissement spécifique. Cet engouement des investisseurs pour ces opérations est important, il est à ce titre proposé à l'Assemblée Générale de renommer la société en : « Société Parisienne d'Apports en Capital – SPAC » sous condition de la disponibilité de cette dénomination sociale. Les démarches ont déjà été engagées auprès de l'INPI. Le délai d'opposition se termine le 30 juin 2021.

A l'ouverture du Conseil d'Administration de ce jour, le Président a présenté la démission de la société FIPP de son poste d'administrateur. Le Conseil, à l'unanimité, a coopté Monsieur Jean-François Ott en remplacement de la société FIPP pour la durée restante à courir du mandat de FIPP, soit jusqu'à l'Assemblée devant approuver les comptes clos le 31 décembre 2025. Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée.

A la fin du Conseil d'Administration de ce jour, Monsieur Richard Lonsdale-Hands a présenté sa démission de son poste de Président Directeur Général et de son poste d'administrateur de la société considérant que la société a maintenant besoin d'une direction renouvelée pour mener le redéploiement de son activité. La démission est effective immédiatement. Le Conseil en prend acte et remercie M. Richard Lonsdale-Hands pour son travail et d'avoir exercé son mandat tout au long de ces années. Il lui souhaite le meilleur pour ses nouvelles activités.

Les membres du Conseil ont décidé de coopter Monsieur Anthony Khoi, partenaire associé du fonds Aerium, spécialisé dans la gestion d'actifs, pour la durée restante à courir du mandat de Monsieur Richard Lonsdale-Hands, soit jusqu'à l'Assemblée devant approuver les comptes clos le 31 décembre 2023. Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration a élu M. Alain Dumenil au poste de Président Directeur Général. Monsieur Alain Dumenil remercie le Conseil de sa confiance et accepte ces fonctions.

Sur proposition du nouveau Président Directeur Général, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Jean-François Ott au poste de Directeur Général Délégué. Monsieur Jean-François Ott remercie le Conseil de sa confiance et accepte ces fonctions.

Le Conseil d'Administration a arrêté le 9 juin 2021 les comptes du 31 décembre 2020.

En conformité avec la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 8 janvier 2021 (DOC-2016-05), il est précisé que les procédures d'examen d'audit par les commissaires aux comptes sont achevées. Leurs rapports sont en cours d'émission.

*Foncière Paris Nord, foncière cotée au compartiment C d'Euronext Paris. La société est présidée par Monsieur Alain Dumenil, Président Directeur Général*

*Code ISIN : 0000064594*

*Pour plus d'informations sur le groupe, <http://www.fonciere-parisnord.com>*